

VILLE DE GIVORS



RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Géraldine SPECHT / Aurélie BARBEY
 Responsable Développement Durable /
 Chargée de mission transition écologique
geraldine.specht@ville-givors.fr / aurelie.barbey@ville-givors.fr

Pascal KREMER
 Directeur du centre technique
pascal.kremer@ville-givors.fr

LOCALISATION DU PROJET

Givors

Végétalisation des cours d'école

Dates de début et de fin du projet	Octobre 2020 > Avril 2021 Ecole J. Jaurès : 150 m ² de gazon, pendant les vacances de la Toussaint 2020. Ecole L. Michel : 280 m ² de gazon, 2 arbres, pendant les vacances de Noël 2020 Ecole J. Liauthaud : 164 m ² de gazon, 2 arbres, pendant les vacances de février 2021 Ecole H. Wallon : création de fosses d'arbres, pendant les vacances de Pâques 2021
Contexte et historique du projet	La ville de Givors souhaite prendre part à la transition environnementale des villes pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger la biodiversité de son territoire. La renaturation tout comme la désimperméabilisation des sols est un enjeu majeur de la transition écologique des villes. Le projet de végétalisation des cours d'écoles est l'un des maillons de la mise en œuvre de la renaturation des espaces artificialisés tout en offrant des lieux de vie et d'usages accueillants pour ses habitants.
Objectifs visés par l'action	Ramener des îlots de fraîcheur dans les cours d'écoles Améliorer la qualité de vie des enfants Déminéraliser les sols pour permettre à l'infiltration de l'eau dans le sol jusqu'à la nappe
Mise en œuvre	
Actions réalisées	4 écoles ont fait l'objet d'une action de végétalisation (au total : 4 arbres plantés, 600m ² débitumés et regazonnés). Suite à une commande politique, l'identification des zones à débitumer et végétaliser a été réalisée par le centre technique de la commune qui a ensuite conduit les travaux en régie, durant les petites vacances scolaires. Les étapes techniques réalisées par les techniciens espaces verts et les maçons sont : 1) Tracer et couper à la disqueuse à enrobé. 2) Débitumer : pour cela il faut prévoir une tractopelle et une benne pour stocker les morceaux avant revalorisation. 3) Réceptionner de la terre enrichie en argile afin de retenir l'humidité Attention : l'idéal est de prendre de la terre sèche au dernier moment, pour éviter que celle-ci ne prenne la pluie et soit difficile à travailler (lourde et boueuse), ou de bien la mettre à l'abri. 4) Poser les bordures. 5) Comblent avec un enrobé à froid, ou idéalement goudron noir ou ciment teinté, le tout à tasser à la dameuse. 6) Planter les arbres + préparation du terrain pour semer le gazon + semer le gazon ou la prairie fleurie. 7) Arroser les arbres selon la saison, et arroser le gazon s'il est semé en saison chaude. 8) Evacuer le bitume en centre de recyclage (3,90 €/tonne).

Actions réalisées	<p>L'ensemble du projet a été réalisé par les techniciens de la Ville, mobilisant à la fois les chargés de projets et les équipes dédiées aux espaces verts et aménagement.</p> <p>Le projet présente donc un avantage en termes de coût.</p> <p>Les points de vigilance se situent au niveau : de la gestion du planning RH, des travaux et de location de matériel ; des prévisions météorologiques ; et des compétences réelles du personnel affecté au projet, lesquels peuvent générer quelques surcoûts s'ils sont mal anticipés.</p> <p>Malgré l'absence de concertation préalable, la mise en valeur du projet auprès des parents et des citoyens (via le bulletin municipal) a aidé à l'appropriation du projet.</p>
Actions en cours	<p>Bilan des aménagements réalisés auprès des écoles et des services des espaces verts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des espaces par les élèves - Tenue dans le temps des aménagements - Éventuelles problématiques liées à l'entretien
Prochaines étapes	<p>Végétalisation de nouvelles cours d'écoles en s'appuyant sur le bilan des aménagements réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude sur la faisabilité de végétaliser de nouvelles cours d'écoles - Si possible, intégration de la gestion des eaux de pluie - Possible création d'espaces de jeux pour les enfants, associés au projet de végétalisation
Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	<p>Budget : 16 000 € pour les 4 écoles (coût ressources humaines inclus), contre un coût estimé à 50 000 € avec une entreprise externe</p>
Freins rencontrés/ solutions apportées	<p>La réalisation en régie nécessite de disposer de gros matériels (type tractopelle)</p> <p>La déconnexion de l'évacuation des eaux de pluie du réseau d'assainissement n'a pas été réalisée. Or l'eau est nécessaire pour l'arrosage des plantations : la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie est rendue possible par l'installation de citernes</p> <p>La nécessaire sécurisation des travaux a obligé leur réalisation durant les petites vacances scolaires, contraignant la durée du chantier.</p>
Facteurs de réussite	<p>La réalisation en régie : permet une autonomie et un gain de temps relativement à une prestation menée dans le cadre des marchés publics</p> <p>La planification des études et travaux</p> <p>La localisation des zones végétalisées loin des zones d'accès</p> <p>L'information des différents acteurs de l'école.</p>
Acteurs impliqués et rôles	<p>Centre technique de la ville (maçons, techniciens espaces verts): réalisation des travaux en régie.</p>
Date de mise à jour de la fiche	<p>28/07/2021</p>

EN BREF

Descriptif

Quatre cours d'écoles de la commune ont été en partie déminéralisées et végétalisées en régie par le centre technique de la commune.

Étapes clés

1^{ère} phase

- Etude :
 - Identification des écoles où le projet serait le plus bénéfique
 - Identification des zones à déminéraliser et à végétaliser
- Travaux : en régie et durant les petites vacances pour assurer la sécurité

2^e phase

- Bilan des travaux réalisés
- Etude sur la possibilité de réaliser d'autres travaux de végétalisation
- Deuxième phase de réalisation